2013

Cours explicatifs des annulatifs de l'Islam (20)



Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân

www.spfbirmingham.com

10/26/2013

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

(Suite de l'explication du septième annulatif) :

Cheikh Mohammad bin 'Omar bin Sâlim Bâzmoul – qu'Allah le préserve- continue son explication du septième[1] annulatif en disant:

"Le cinquième type de sihr : Les actions étonnantes qui apparaissent du montage des machines constituées de proportion géométriques comme le cavalier sur son cheval qui a à la main un clairon et chaque fois qu'une heure passe dans la journée il l'annonce de son clairon sans que personne ne le touche.

Et parmi elles les images que font les byzantins et les indiens à tel point que celui qui les regarde ne différencie pas entre elle et l'individu, à tel point qu'ils les (les images) font souriantes ou pleurantes.

[1] N.d.t : Parmi les dix annulatifs de l'Islam cités par Cheikh Al-Islâm Mohammad bin 'Abdil-Wahhâb qu'Allah lui fasse miséricorde.

Jusqu'à ce qu'il dise :

"Ces genres font partie des choses subtiles qui sont trompeuses.

Il dit : "Et le sihr des magiciens de Pharaon était de ce type".

Je[2] dis :

"Il fait référence à ce qu'ont dit certains exégètes (du Noble Coran) qu'ils (les magiciens de Pharaon) ont utilisé ces cordes et ces bâtons et les ont remplis de mercure et donc ils ont commencé à se tortiller en raison de ce qu'ils contenaient comme mercure et donc celui qui (les) regarde a l'impression qu'ils se tortillent de leur propre choix".

Ar-Râzî dit :

"Et dans ce registre le montage des boîtes des horloges et entre dans ce registre la science du tirage des poids par des instruments légers".

Il dit :

"Et en vérité il n'est pas convenable que cela soit considéré comme étant du registre du sihr car ce sont des moyens certains et connus dont celui qui en prend connaissance en est capable".

Je dis :

"Et dans ce registre les ruses des chrétiens envers les gens de la masse parmi eux : ce qu'ils leur montrent en terme de lumières comme l'affaire de l'église de la Résurrection qu'ils ont à Jérusalem et les ruses

[2] N.d.t: Chaque fois que la mention "Je dis" apparaît, elle réfère à Cheikh Mohammad bin 'Omar bin Sâlim Bâzmoul.

qu'ils utilisent pour faire entrer en cachette des lumières dans l'église et allumer cette lampe par une technique cachée qui fait valoir auprès des gens de la masse parmi eux[3].

Quant à l'élite, ils admettent cela mais ils interprètent cela comme le fait d'unir leurs compagnons sur leur religion et donc ils voient que cela leur est permis.

Et il y a en cela une ressemblance aux ignorants sots parmi les adorateurs parmi Al-Karrâmiyyah qui voient la permission d'inventer des ahâdîth dans At-Targhîb et At-Tarhîb et qui entrent donc au sein de ceux au sujet desquels le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a dit :

"Quiconque ment à mon sujet de manière intentionnelle qu'il prenne sa place dans le Feu"[4].

Puis il cita une histoire d'après un moine qui avait entendu le son d'un oiseau dont la voix était triste et bougeait faiblement et lorsque les oiseaux l'entendaient ils compatissaient avec lui et donc allaient déposer dans son nid des olives afin qu'il (l'oiseau) puisse vivre de ce peu et donc ce moine se mit à fabriquer un oiseau lui ressemblant et il arriva à ce qu'il soit creux de l'intérieur et que donc lorsque l'air y entre soit entendu un son pareil à celui de cet oiseau et il s'isola dans un couvent qu'il avait construit et au sujet duquel il prétendit qu'il était sur la tombe de l'un de leurs vertueux et il y accrocha cet oiseau à un endroit.

---

[3] Et de nos jours une information a été diffusée et étayée par un enregistrement au sujet de l'apparition de la Vierge au-dessus de l'Eglise d'Al-Warrâq en Egypte et il s'avéra (plus tard) que cette image fut par l'utilisation d'un appareil qui montre l'image en rayons en trois dimensions et telles sont les ruses des chrétiens qui se développent à chaque siècle en fonction (des techniques du siècle).

[4] Hadîth moutawâtir : Voir Tadrîb ar-râwî v.2 p.177 et Nadhm al-moutanâthir p.28.

Et donc lorsque la saison des olives arrivait il ouvrait une porte d'un côté et donc le vent entrait dans cette représentation de l'oiseau et donc le même son était entendu que celui de l'oiseau ayant aussi la même forme et donc les oiseaux arrivaient portant beaucoup d'olives et donc les chrétiens ne voyaient que ces olives dans le couvent sans en connaître la raison.

Et donc il les troubla par cela et leur fit croire que c'était en raison des miracles de celui qui était dans la tombe, que les malédictions d'Allah soient sur eux se succédant les unes aux autres jusqu'au Jour de la Résurrection".

Ar-Râzî dit :

"Le sixième type de sihr :

S'aider des propriétés des remèdes : c'est-à-dire dans les aliments et les baumes".

Il dit : "Et sache qu'il n'y a aucune voie pour dénier les propriétés car l'effet de l'aimant est observé".

Je dis : "Entre dans cette catégorie beaucoup de ceux qui prétendent la pauvreté et trompent les ignorants parmi les gens avec ces propriétés prétendant que ce sont des états de leur part dans lesquels ils se mélangent au feu et tiennent les serpents et autres parmi les choses qui sont impossibles".

Il dit : "Le septième type de sihr : l'accrochage du cœur :

Et c'est que le magicien prétende qu'il connaît le Nom Suprême et que les Djinns lui obéissent et se soumettent à lui dans la plupart des choses et si cela coïncide avec le fait que celui qui entend cela est faible d'esprit et a peu de discernement il croit alors que c'est une vérité et donc son cœur s'accroche à lui et il se passe au sein de lui qu'il a un genre de terreur et de peur et si la peur se réalise les forces de perception s'affaiblissent et donc à ce moment-là le magicien peut faire ce qu'il veut".

Je dis : "Ce genre est appelé At-tanbalah : et ce n'est propagé qu'aux faibles d'esprit parmi les fils d'Adam et il y a dans la science de la physionomie ce qui oriente vers la connaissance de la distinction entre celui dont la raison est complète et celui dont la raison est diminuée et donc si le moutanbil est un expert dans la science de la physionomie il sait distinguer parmi les gens entre celui qui va se soumettre à lui et l'autre".

Il dit : "Le huitième type de sihr : s'efforcer dans la namîmah et semer la discorde entre les gens de manières légères et subtiles et cela est répandu entre les gens".

Je dis : "An-namîmah est de deux catégories :

Parfois elle se fait de manière à semer la zizanie entre les gens et à diviser les cœurs des croyants et cela est illicite à l'unanimité.

Tandis que si c'est de manière à réconcilier des gens et à unir la parole des musulmans comme cela a été rapporté dans le hadîth :

"N'est pas menteur celui qui rapporte un bien"[5].

Ou c'est de manière à vaincre et diviser les armées de mécréants et cela est une chose demandée comme cela a été rapporté dans le hadîth :

"La guerre est ruse"[6].

Et comme fit Nou'aym bnou Mas'oud lorsqu'il sema la division dans l'unité entre les Coalisés et Qouraydhah lorsqu'il alla chez les uns et leur rapporta une parole des autres puis rapporta aux premiers de ceux-ci une parole différente puis raccommoda cela et donc les esprits s'éloignèrent les uns des autres et se divisèrent et ne peut faire de même que l'intelligence et la clairvoyance perçante et c'est d'Allah Seul que nous implorons l'aide".

Puis Ar-Râzî dit :

"C'était donc en général la parole au sujet des catégories de sihr et de l'explication de ses types et de ses genres.

Je dis : "Il n'a fait entrer beaucoup de ces types qui ont été cités dans la science du sihr qu'en raison de la subtilité de ses sources car le sihr dans le sens linguistique est : "Une expression pour ce dont la cause est subtile et cachée" et c'est pour cela qu'il a été rapporté dans le hadîth :

"Il y a certes dans l'éloquence un sihr"[7].

---

[5] Rapporté par Al-Boukhârî n°2692 et Mouslim n°2605.
[6] Rapporté par Al-Boukhârî n°3029 et Mouslim n°1739.
[7] Rapporté par Al-Boukhârî n°5146.

Et le souhour a été appelé de cette manière en raison du fait qu'il est de manière cachée à la fin de la nuit.

Et as-sahr : c'est le poumon : et c'est la place de la nutrition.

Et il a été appelé de cette manière en raison de son caractère caché et de la subtilité de ses voies vers les parties du corps et ses replis comme Abou Jahl a dit à 'Otbah le jour de (la bataille) de Badr :

"Intafakha sahrouka" : c'est-à-dire que son poumon s'est gonflé de peur.

Et 'Âichah –qu'Allah l'agrée- a dit :

"Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم est décédé alors qu'il était entre mon poumon et ma gorge"[8].

Et Allah a dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Ils ensorcelèrent les yeux des gens et les épouvantèrent".

Sourate Al-A'râf v.115.

C'est-à-dire : ils leur ont caché leur action et Allah est Le plus savant.

Chapitre :

Et Al-Wazîr Abou Al-Moudhaffar Yahyâ bnou Habîrah bni Mohammad bni Habîrah a cité dans son livre "Al-ichrâf 'alâ madhâhib al-achrâf" un chapitre au sujet du sihr et a dit :

"Ils sont unanimes sur le fait que le sihr a une réalité à l'exception faite d'Abou Hanîfah qui a dit : Il n'a pas de réalité pour lui.

[8] Rapporté par Al-Boukhârî n°3100 et Mouslim 2443.

Et ils ont divergé au sujet de celui qui apprend le sihr et l'utilise.

Abou Hanîfah et Mâlik et Ahmad ont dit : Il devient mécréant par cela.

Et il y a parmi les compagnons d'Abou Hanîfah ceux qui ont dit :

"S'il l'apprend pour s'en protéger ou pour s'en écarter il ne devient alors pas mécréant et celui qui l'apprend en croyant que c'est permis ou que cela le bénéficie mécroit et de même pour celui qui croit que les démons lui font ce qu'il veut : il est mécréant.

Et Ach-Châfi'î –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit :

"S'il a appris le sihr, nous lui disons : "Décris-nous ton sihr" et s'il décrit ce qui nécessite la mécréance comme ce qu'ont cru les Gens de Babylone en cherchant à se rapprocher des sept planètes (par des actes d'adoration) et qu'elles font ce qu'il en perçoit, il est alors mécréant et si cela n'implique pas la mécréance mais qu'il croit que c'est licite il est alors mécréant".

Ibn Habîrah a dit :

Est-il exécuté[9] dès qu'il le fait et le met en pratique ?

Mâlik et Ahmad ont dit : oui.

Et Ach-Châfi'î et Abou Hanîfah ont dit : non.

Tandis que s'il a tué une personne par son sihr il est alors exécuté selon Mâlik et Ach-Châfi'î et Ahmad.

---

[9] N.d.t : Ce type de sentences ne peuvent être appliquées que dans un cadre légal et judiciaire par les gens qui détiennent le commandement dans les pays musulmans et ceux à qui ils en ont donné la responsabilité et la charge.

Et Abou Hanîfah a dit : Il n'est pas exécuté tant que cela n'est pas répétitif de sa part ou qu'il n'affirme pas cela au sujet d'une personne spécifique.

Et s'il est exécuté il est exécuté par sentence légale chez eux à l'exception d'Ach-Châfi'î qui dit : Il est exécuté- alors que la situation est telle quelle- en application de la loi du talion.

Il dit :

Et est-ce que le repentir du magicien est accepté s'il s'en repent ?

Mâlik, Abou Hanîfah et Ahmad –dans ce qui est connu d'eux deux- ont dit : il n'est pas accepté.

Et Ach-Châfi'î et Ahmad –dans un autre avis rapporté de lui- ont dit :

Il est accepté.

Quant au magicien parmi les gens du Livre, pour Abou Hanîfah il est exécuté comme le magicien musulman est exécuté.

Et Mâlik et Ach-Châfi'î et Ahmad ont dit : il n'est pas exécuté : c'est-à-dire en raison du récit de Labîd bnou A'sam.

Et ils ont divergé au sujet de la magicienne musulmane :

Pour Abou Hanîfah : elle n'est pas exécutée mais elle est emprisonnée.

Et les trois (Mâlik, Ach-Châfi'î et Ahmad) ont dit : Son jugement est le jugement de l'homme et Allah est Le plus savant.

Et Abou Bakr Al-Khallâl a dit :

Abou Bakr Al-Marwazî nous a informé disant : 'Omar bnou Hâroun a lu à Abou 'Abdillâh –c'est-à-dire Ahmad bin Hanbal- que Younous nous a rapporté d'après Az-Zouhrî qu'il a dit : "Le magicien parmi les musulmans est exécuté et le magicien parmi les gens du Livre n'est pas exécuté car le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم fut ensorcelé par une femme juive et il ne l'a pas exécutée".

Et Al-Qourtoubî a rapporté de Mâlik –qu'Allah lui fasse miséricorde- qu'il a dit au sujet du dhimmî[10] qui a fait de la magie : il est exécuté si sa magie a tué.

Et Ibn Khouwayz Mindâd a rapporté de Mâlik deux narrations au sujet du dhimmî qui a fait de la magie :

La première : qu'il lui est demandé de se repentir et il se convertit à l'Islam sinon il est exécuté.

La deuxième : qu'il est exécuté même s'il se convertit à l'Islam.

Quant au magicien musulman, si sa magie contient une mécréance, il est alors mécréant et ce pour les quatre imams et autres et ce en raison de la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) :

"Mais ceux-ci n'enseignaient rien à personne, sans qu'ils n'aient dit d'abord: "Nous ne sommes rien qu'une tentation: ne sois pas mécréant"".

Sourate Al-Baqarah v.102.

[10] N.d.t : Cheikh Sâlih Al-Fawzân –qu'Allah le préserve- explique que le dhimmî est celui qui paye la jiziyah. Pour plus de détails sur la dhimmah et les jugements concernant ahl adh-dhimmah voir le volume 8 d'Ach-Charh Al-Moumti' de Cheikh Al-'Otheymîn qu'Allah lui fasse miséricorde.

Mais Mâlik a dit : Si cela est apparent sur lui son repentir n’est pas accepté car il est comme le zindîq. Et s’il se repent avant que cela apparaisse sur lui et nous vient repentant nous l’acceptons et nous ne l’exécutons pas mais si sa magie a tué il est alors exécuté.

Ach-Châfi’î a dit : S’il dit : je n’ai pas eu l’intention de tuer, il est alors quelqu’un qui a commis une erreur et lui incombe alors le prix du sang.

Un point :

Demande-t-on au magicien le dénouement de son sihr ?

Sa’îd bnou Al-Mousayyib l’a autorisé comme cela a été rapporté de lui par Al-Boukhârî.

Et ‘Âmir Ach-Cha’bî a dit : Il n’y a aucun mal à faire an-nouchrah[11].

Et Al-Hasan Al-Basrî a interdit cela.

Et dans l’Authentique d’après ‘Âichah qu’elle a dit :

"Ô Messager d’Allah ! Halâ tanacharat ?

Il dit : "Allah m’a guéri et j’ai eu peur d’ouvrir aux gens un mal"[12].

(La formulation d’Al-Boukhârî est la suivante :

Ibn ‘Ouyaynah rapporte : la première chose que nous ait narrée Ibn Jourayj est qu’il a dit : Âl ‘Ourwah m’a rapporté d’après ‘Ourwah et j’ai

[11] La précision a été faite que le sens voulu pour an-nouchrah par Ibn Al-Mousayyib et par Ach-Cha’bî c’est la rouqyah par laquelle on soigne celui qui a subi le sihr (al-mashour) qui ne transgresse pas la Législation (de l’Islam). Voir l’épître : "Fath Al-‘Azîz fî bayâni haqîqat an-nouchrah wa ar-rad ‘alâ man ajâza halla as-sihr bi as-sihr ‘ani al-mashour" de Mamdouh bin Turkî bin Mohammad Al-Qahtânî aux éditions Maktabah Ar-Ridwân.
[12] Rapporté par Al-Boukhârî n°5765 et Mouslim n°2189.

donc questionné Hichâm à son sujet qui m'a rapporté d'après son père qui rapporte de 'Âichah –qu'Allah l'agrée- qu'elle a dit :

"Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم fut ensorcelé à tel point qu'il voyait qu'il avait un rapport avec ses épouses alors qu'il n'en avait pas – et Soufiân dit : et cela est le genre de sihr le plus sévère s'il est tel quel- il صلّى الله عليه و سلّم dit alors :

"Ô 'Âichah ! Ne sais-tu pas qu'Allah m'a informé sur ce au sujet duquel je L'ai questionné ?

Deux hommes me sont venus, l'un s'assit à ma tête et l'autre à mes pieds et celui qui était à ma tête dit à l'autre : Qu'arrive-t-il à l'homme ?

Il répondit : Il a subi un sihr.

Et il dit : Qui lui a fait du sihr ?

Il répondit : Labîd bnou A'sam un homme de Banou Rouzayq allié de juifs et qui était un hypocrite.

Et il dit : Et dans quoi ?

Il répondit : Dans un peigne et une filasse (de cheveux ou autre).

Il dit : Et où ?

Dans un creux d'un spadice de palmier mâle sous une pierre dans le puits de Dharwân.

Elle dit : Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم alla donc au puits et le fit sortir et dit : C'est le puits qui m'a été montré et c'est comme si son eau était de la macération de henné et c'est comme si les palmiers (qui se trouvent dans le jardin) où se trouve le puits étaient les têtes des démons.

Il dit : Et donc le sihr fut sorti.

Elle dit : Je dis : Tanacharat ?

Il répondit : "Allah m'a guéri et je déteste qu'un mal soit amené à quiconque parmi les gens".

Je[13] dis : Sa parole : "A falâ : Ay : tanacharat ?" : cela n'est pas venu de 'Âichah de manière explicite et authentique qu'elle a dit : "A falâ tanacharat ?" mais celui qui a dit : tanacharat : c'est l'un des rapporteurs en fonction de ce qu'il a compris du sens et le sens de cette parole n'est pas an-nouchrah dont le sens est de dénouer la sorcellerie par la sorcellerie car le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a été guéri par Allah et Jibrîl lui a fait la roqyah et donc il n'avait pas besoin de cette nouchrah mais le sens de cela n'est que : N'as-tu pas montré les détails de ce sihr afin que les gens le voient ? Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم dit alors : "Allah m'a guéri et je déteste qu'un mal soit amené à quiconque parmi les gens" : c'est-à-dire : que les gens apprennent la sorcellerie en raison de cela et ce qui indique que tel était ce qu'elle a voulu dire c'est qu'il a été rapporté dans la version de Mouslim la formulation :

[13] N.d.t: Cheikh Mohammad Bâzmoul qu'Allah le préserve.

Je[14] dis : "Ô Messager d'Allah ! Fais-le sortir".

Et Allah est le plus savant).

[14] N.d.t : 'Âichah qu'Allah l'agrée.